

^ MENU

ouest  
france



Abonnez-vous

Accueil / Pays de la Loire

# Pays de la Loire. Le Premier ministre Édouard Philippe signe le contrat d'avenir régional



De gauche à droite, Christelle Morançais, présidente du conseil régional des Pays de la Loire ; Édouard Philippe, Premier ministre, et Claude d'Harcourt, le préfet, signent le contrat d'avenir. | JÉRÔME FOUQUET

Crédit GESLIN et Yves SCHERR. Modifié le 08/02/2019 à 21h18

Abonnez-vous à l'actu locale >

✓ Le vendredi 8 février, à l'hôtel de Région, à Nantes, le Premier ministre Édouard Philippe a signé le contrat d'avenir. Pas de surprises avec des annonces fracassantes, mais la

## Confirmation que l'État s'engage à accompagner la région sur des projets clés pour l'aménagement du territoire.

Une grosse heure de visite dans la capitale régionale, à Nantes, et le Premier ministre a repris la route pour Rennes où il était attendu pour le même exercice. Ce vendredi matin 8 février, Édouard Philippe est venu signer le contrat d'avenir élaboré entre l'État et la Région Pays de la Loire, après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Dans une région dynamique, « en plein essor démographique et économique, il symbolisait l'esprit de conquête et la poursuite de son rayonnement national et international, a appelé Christelle Morançais, la présidente de la Région Pays de la Loire, mais c'est un peu de regret et élan qui a été freiné le 17 janvier 2018. »



Le Premier ministre à son arrivée à l'hôtel de Région, accueilli par Christelle Morançais. À droite, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires. | JÉRÔME FOUQUET

aboutissement de ce « rebond collectif », engagé par les élus de toute la région réunis au sein du « parlement des territoires », le contrat marque cette volonté de regarder vers l'avenir. Le Premier ministre a souligné l'importance de ce dialogue entre l'État et les territoires, ensemble et sur le terrain. La discussion de ce contrat a été locale et c'est essentiel ».

## Sept projets structurants

Le contrat d'avenir a retenu 37 projets structurants, dont certains déjà dans les tuyaux, que l'État va soutenir ou accélérer. Axe majeur, les mobilités, avec plusieurs opérations pour développer ou améliorer les infrastructures de transports aériens, ferroviaires, routiers et maritimes.

Pas d'annonce fracassante, comme l'espéraient certains, concernant le réaménagement de Nantes-Atlantique, malgré les attentes fortes des communes riveraines et des partisans du transfert de l'aéroport. Le Premier ministre a surtout rappelé les engagements pris et apporté quelques précisions et éléments de calendrier : au printemps, création d'un fonds de

compensation pour financer les travaux d'insonorisation ; révision du plan de gêne sonore permettant de doubler la population couverte par des indemnités pour travaux

l'insonorisation ; création de 300 places de parking supplémentaires d'ici la fin de l'année et de 100 autres en 2020 ; agrandissement de l'aérogare...



Trois ministres accompagnaient le Premier ministre Édouard Philippe : François de Rugy (Écologie), Elisabeth Borne (Transports) et Jacqueline Gourault (Cohésion des territoires). | JÉRÔME FOUQUET

On y voit plus clair sur le lancement de la concertation publique. « **L'État l'organisera cet été. L'objectif, c'est qu'on puisse désigner le nouvel exploitant avant la fin de l'année 2021 et commencer les travaux de réaménagement complet dès le début de l'année 2022** », a-t-il précisé.

## ✓ Soutien aux chantiers ferroviaires

Pour développer l'accessibilité à la région, le Premier ministre a mis en avant « la complémentarité » rail, route, air et la nécessité d'améliorer « les transports du quotidien ». Le ferroviaire tire son épingle du jeu. Pour faciliter les liaisons avec la capitale et les aéroports parisiens, l'État s'engage pour améliorer la liaison Nantes-Angers-Le Mans-Paris : modernisation, nouvelle signalisation et protections devraient permettre de fluidifier les circulations et d'améliorer la desserte avec une offre plus importante. L'État s'engage aussi pour réaliser une voie supplémentaire entre Massy et Valenton au sud de Paris, d'ici la fin du quinquennat, ce qui permettra d'augmenter les capacités d'accès à Roissy et Orly.



À l'issue de son intervention, le Premier ministre a échangé avec Jacques Bodreau, président du conseil économique, social et environnemental régional, sur le Grand débat. | JÉRÔME FOUQUET

PUBLICITÉ

PRIMONIAL



Découvrez CQFD, l'émission qui vous simplifie la vie patrimoniale

Comment investir dans l'immobilier sans passer chez le notaire...

Voir +

Inspired by  invibee

Qu'il s'agisse des lignes Nantes-Rennes via Redon, de Nantes-Bordeaux, de Le Mans-Alençon ou de petites lignes ferroviaires, des chantiers routiers comme l'aménagement du périphérique nantais ou d'un nouveau franchissement de la Loire, l'État affiche sa volonté d'accompagner les études et-ou les chantiers d'amélioration.

## Coup de pouce à la recherche

Le Premier ministre Édouard Philippe quitte l'hôtel de région à Nantes. À gauche, Élisabeth Borne, ministre des Transports. | JÉRÔME FOUQUET

Rester connecté au monde ne suffit pas pour conserver à la région son attractivité, et donner toutes leurs chances à ses territoires pour construire l'avenir. Pour accélérer le déploiement du numérique (téléphonie mobile et fibre), accompagner la transition énergétique dans les territoires et développer la recherche autour de la santé et l'industrie du futur, l'État apporte des assurances.

Quelques exemples : il s'engage la création d'un grand campus de la santé, dans le cadre de la construction du nouveau CHU de Nantes. Il va appuyer la Région dans sa démarche de reconquête de la qualité de l'eau. Il participera à la création d'un nouvel institut de recherche dédié à l'immuno-transplantation et à l'appareil digestif...

« On voit tous les jours des choses plus spectaculaires sur les chaînes d'information en continu », a noté Édouard Philippe, concluant : « Signer un contrat, ce n'est pas spectaculaire, c'est important. Ça contribue à changer la vie quotidienne de nos concitoyens. »

## De nombreuses réactions à la signature du contrat d'avenir régional

Jacques Bodreau, président du conseil économique, social et environnemental (Ceser)

Les Pays de la Loire : « Il fallait s'engager sur un nouveau projet, c'est fait. L'ensemble des territoires de la région est concerné, c'est très positif. À propos de l'aménagement de l'aéroport

le Nantes-Atlantique, la consultation publique va ouvrir. Dans l'intérêt général, pour remporter le match, le territoire devra jouer collectif. »

**Sophie Bringuay, conseillère régionale écologiste** : « Il y a plusieurs points positifs : l'accélération de chantiers pour le ferroviaire, Nantes-Bordeaux ou la réalisation de la première tranche du barreau sud de Paris, Massy-Valenton, pendant le quinquennat. C'est raisonnable aussi de prendre la précaution de renvoyer aux résultats des études pour la réalisation d'un nouveau franchissement de la Loire. La prise en compte des intérêts des riverains de Nantes-Atlantique est évoquée clairement. »

**Vincent Charpin, président du Medef Pays de la Loire** : « L'État fait le minimum en ajustant les infrastructures au développement logique de la région. Nous ne sommes pas dupes de l'opportunité politique d'un tel contrat au moment où le gouvernement se déploie dans les territoires en réponse aux Gilets jaunes. Je reste inquiet sur le financement, vu l'endettement de l'État. »

**Christophe Clergeau, conseiller régional PS** : « Ce contrat d'avenir est peut-être une étape utile mais en aucun cas un aboutissement. Le consensus affiché est artificiel, tant les manques sont importants. Ce qui domine, c'est le flou des engagements et l'absence de réponse concrète pour les enjeux spécifiques de Nantes-Atlantique et du sud-Loire. »

**Guillaume Dalmard, président « Des Ailes pour l'Ouest »** : « Le gouvernement a choisi de s'enoncer au transfert de l'aéroport. Il lui appartient de trouver des solutions qui associent respect des riverains et croissance économique de la région dans une vision de long terme. »

**Loïc Fourny, président de la chambre régionale des métiers** : « La venue du Premier ministre pour ce contrat d'avenir, c'est un signe important pour un nouveau départ. Le monde économique attend beaucoup de ce gouvernement. Ce qui a été annoncé devra se concrétiser dans les financements. Concernant l'aéroport, on attendait un peu plus. Il faudra rapidement que les décisions soient prises. Pour la LGV, il faut gagner dix à quinze minutes entre Nantes et Paris. »

**Nykel Garbaa, conseiller régional LREM** : « Nous espérons que l'état d'esprit positif de la présidente Christelle Morançais, à l'égard de l'État, se poursuivra tout au long de ce mandat. Cela permet de travailler sereinement et efficacement pour l'intérêt des habitants de la région et de ses territoires. »

**Jean-François Gendron, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie** : « Il fallait sortir de l'après-Notre-Dame-des-Landes. Il y a des éléments positifs en termes de mobilité, d'industrie du futur. Cela devra être suivi d'effets, avec les financements. Pour l'aéroport de Nantes-Atlantique, on doit accélérer le mouvement, même si je reste persuadé que nous aurons un nouvel aéroport un jour. »

**Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan-de-Grandlieu, commune riveraine de Nantes-Atlantique** : « On a entendu des débuts d'annonces, comme la consolidation du fonds de compensation. On a espoir que les propos du Premier ministre seront complétés par une disposition particulière. On ne sait rien des engagements financiers de l'État. Je suis déçu. Comment fait-on pour envisager l'avenir de la commune ? »

**Franck Louvrier, conseiller régional LR** : « Concernant le réaménagement de Nantes-Atlantique, je suis très déçu, ce ne sont que des mesures d'attente, il n'y a rien d'immédiat. On attendait des décisions claires et ambitieuses, on reste dans l'attente. »

**Johanna Rolland, maire de Nantes** : « Le contrat d'avenir porte des avancées pour l'accessibilité et le développement de la métropole nantaise autour de la santé et de l'industrie du futur. En revanche, aucune garantie pour de nécessaires compensations promises par le gouvernement pour la protection des populations impactées par le maintien de l'aéroport. L'État doit s'engager davantage. »